



problème de partage suite à une succession

Par **albertine63**, le **17/06/2020 à 16:12**

je suis mariée sous le regime de la communauté.

Mon mari est décédé. Nous possédions une maison achetée pendant le mariage, celle ci est au nom de mon mari.

Les enfants nés de sont premier mariage veulent vendre le bien en me donnant que un quart du prix de vente de la maison?

Est-ce normal ?

Quels sont mes droits?

Merci de m'apporter une réponse

Par **youris**, le **17/06/2020 à 16:42**

bonjour,

quelle option successorale avez-vous choisie au décès de votre mari ?

aviez-vous fait une donation au dernier vivant ?

salutations

Par **Visiteur**, le **18/06/2020 à 00:45**

Bonjour

Si la maison a été acquise par la communauté de vous en possédiez logiquement la moitié et vous avez hérité de 25%.

Mais votre mari avait-il acquis ce bien avec des capitaux personnels?